



FORMULES SKI + POLE ENFANCE LA RUCHE

Votre enfant va bénéficier de cours de ski et du transport en navette par votre école de ski et d'un accompagnement (préparation et habillage, jeux, détente et repas) proposé par l'équipe du club enfant du Pôle Enfance la Ruche.

Afin de permettre le bon déroulement du séjour de votre enfant voici quelques recommandations à lire attentivement :



IMPORANT SUIVI ET SECURITE DES ENFANTS : Lors de votre inscription à l'école de ski en formule « ski + club » vous avez inscrits votre enfant pour un accompagnement aux cours de ski par les moniteurs et l'équipe du Pôle Enfance.

Nos listings de présences sont donc élaborés en fonction de vos inscriptions.

Il est IMPERATIF et OBLIGATOIRE pour tous changements (par exemple si vous souhaitez récupérer votre enfant directement sur les pistes après son cours sans retour par le pôle enfance) **D'AVERTIR au minimum la VEILLE le bureau de l'école de ski ainsi que le Pôle Enfance afin que nous ne recherchions pas les enfants inscrits qui ne reviennent pas par la navette au Pôle Enfance.**



Lors de votre arrivée dans la station, **il est impératif de passer au bureau d'accueil de votre école de ski afin de récupérer le nécessaire pour les cours collectifs de ski et l'accompagnement au pôle enfance** : dossard, étiquettes à coller sur le matériel... (merci de respecter les consignes de la notice distribuée avec les étiquettes à votre arrivée).

Aucun accueil au pôle enfance ne sera possible dans être passé au préalable dans votre école de ski.

Afin de **garantir le confort de votre enfant** lors de sa journée merci de prévoir dans son sac : **gants de ski, lunettes ou masque, crème solaire, vêtements chauds, chaussettes de rechanges et tenue de rechange** en cas de vêtements mouillés.



Merci de respecter les casiers et portes manteaux nominatifs dans le hall du pôle enfance afin de ranger les affaires des enfants. Les casiers pouvant être partagés sur la journée, nous ne pouvons malheureusement pas garder les affaires des enfants accueilli en demie journée au pôle enfance.

Merci de venir récupérer les affaires, ski et chaussures à la fin du cours de ski de l'enfant même si vous le récupérez directement au point de rdv sur les pistes.

Merci de respecter les heures d'accueil pour l'arrivée et le départ de votre enfant au sein du pôle enfance.

Lors de votre arrivée merci de ranger la paire de ski étiquetée et bâtons des enfants dans la caisse extérieure en bois correspondant à votre école de ski : ROUGE pour l'ESF et BLEU pour l'ESI. Les chaussures de ski sont à ranger dans les casiers à chaussures dans le hall du pôle enfance. Aucune paire de ski ne pourra être laissée au Pôle Enfance le soir même dans les bacs extérieurs (perte, vols...)

Les repas de midi sont confectionnés par un partenaire du pôle enfance.

Les Goûters de l'après-midi sont fournis par le Pôle Enfance (chocolat chaud, tisanes, fruits, pain confiture, fromage, gâteaux maison) en privilégiant un approvisionnement local.

Un grand tableau blanc d'informations est installé dans le hall du club enfant. Nous inscrivons toutes les informations transmises par les écoles de ski au retour des cours de ski : changements de point de rdv, changements de forfaits... .

Merci de consulter à chaque départ ce tableau afin de connaître les informations concernant votre enfant.

En complément des formules « Ski+Club » à la demie journée proposées par votre école de ski, le Pôle Enfance la Ruche peut vous proposer **des formules d'accueil complémentaires pour permettre un accueil à la journée pour votre enfant**

Pour connaître nos formules, tarifs et disponibilités vous pouvez nous contacter directement par mail : poleenfance.laruche@gmail.com ou sur place lors des permanences au chalet d'accueil de la Ruche. Attention les places sont limitées !





REGLEMENT INTERIEUR

PRESENTATION

Notre Centre de loisirs ouvert de façon saisonnière est géré par l'Association Touss' en Font.

Nous accueillons des enfants de 3 à 12 ans.

Notre équipe est composée de professionnel qualifié, diplômé, et agréé par la PM et les services Jeunesse et Sports (ex : EJE, BAFA, BPJEPS ...)

Elle fait partie du Pôle enfance La Ruche accueillant également des enfants de 6 mois à 3 ans au sein de la crèche.

L'ARRIVEE AU CENTRE :

L'enfant doit être obligatoirement accompagné d'un adulte majeur responsable qui l'amènera jusque dans le Centre auprès du professionnel de l'équipe chargé de l'accueil.

Pour les plus petits, un objet (sucette, doudou ou peluche) est le bienvenu.

Les enfants de 3 ans doivent avoir acquis la propreté pour être accueillis au Club. Un temps de repos pourra être proposé à chaque enfant en fonction de son rythme propre. Il faudra éviter de donner aux enfants des objets de valeur. Le Pôle Enfance décline toute responsabilité en cas de perte et de vol.

LE DEPART DU CENTRE :

Le départ de l'enfant doit être obligatoirement signalé à l'animateur référent. Le professionnel chargé de l'accueil échangera avec les parents sur le déroulement de la journée. L'enfant ne peut partir uniquement avec ses parents ou avec une des personnes préalablement mentionnées sur la feuille d'autorisations signée par les parents et jointe au règlement. Cette personne devra être munie d'une pièce d'identité. S'il existe des consignes particulières concernant les parents séparés, elles doivent être données par écrit à la direction.

SURVEILLANCE MEDICALE

Les responsables se réservent le droit de refuser l'accès au centre de loisirs aux enfant atteints de maladies contagieuses, à savoir : rougeole, oreillons, rubéole, varicelle, coqueluche, scarlatine, impétigo, grippe, gastro-entérite, gale, teigne, méningite et conjonctivite mais également si elles jugent que l'état de santé de l'enfant ne permet pas son accueil en collectivité.

Les intolérances ou allergies (alimentation, médicaments, soleil...) sont à signaler et à inscrire sur la fiche de renseignements et donnerons lieu à l'établissement d'un PAI (protocole d'accueil individualisé).

Une attestation de soins sera remplie par les parents dans le dossier d'inscription autorisant les responsables à faire soigner ou hospitaliser l'enfant en cas d'urgence.

Les intolérances ou allergies (alimentation, médicaments, soleil...) sont à signaler et à inscrire sur la fiche de renseignements et donnerons lieu à l'établissement d'un PAI (protocole d'accueil individualisé).

Suivant les dispositions réglementaires, l'enfant accueilli doit-être à jour de ses vaccinations (vacciné par le DTP + coqueluche au minimum).

EN CAS DE FIEVRE DE L'ENFANT supérieur à 38.5 ° l'administration d'un antipyrétique est nécessaire pour poursuivre l'accueil. Merci de fournir une ordonnance de votre médecin autorisant l'administration de paracétamol. Sans cette prescription nous ne pourrons pas accueillir l'enfant dans la structure en il ne pourra pas rester au club enfant avec de la température.

SECURITE

Le port des bijoux est interdit.

Toute personne venant chercher l'enfant au sein du Pôle Enfance doit être majeure, figurée dans le dossier d'inscription et doit se munir d'une pièce d'identité.

Merci d'utiliser la sonnette installée dans le sas d'entrée afin de filtrer les arrivées et départs pour la sécurité de vos enfants et de veiller à ne laisser personne entrer en même temps que vous.